

# La généalogie grâce à Internet

## Recherche des registres

**Les registres paroissiaux ont été créés en 1539, par l'ordonnance de Villers-Cotterêts.**

En effet, l'article 51 de cette ordonnance stipulait que les paroisses devaient enregistrer les baptêmes dans des registres spécifiques.

Quarante ans plus tard, **en 1579, l'ordonnance de Blois** a demandé aux paroisses d'enregistrer également les mariages et les sépultures. (BMS)

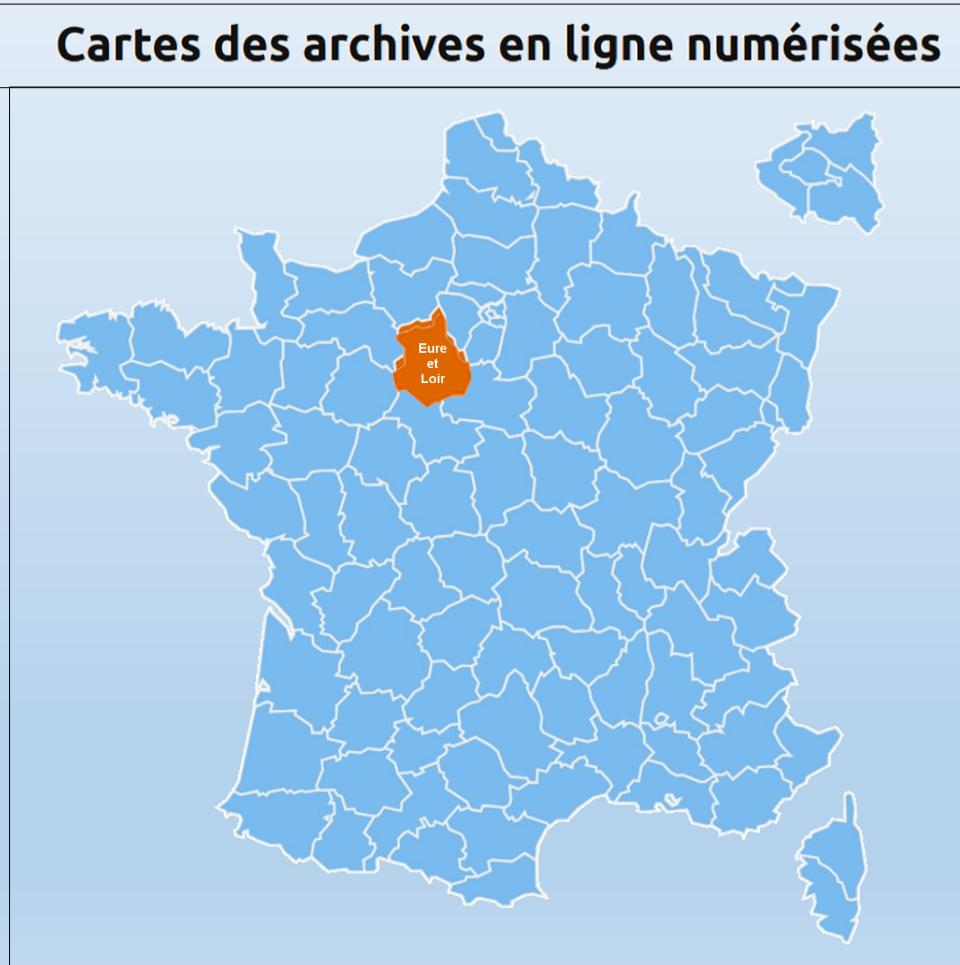
Cependant, suite à la proclamation de la République, **en 1792, la tenue des registres d'état civil** a été transférée aux maires des communes. (NMD)

À partir de cette date, les paroisses n'ont donc plus eu l'obligation de tenir des registres de baptême, de mariage et de sépulture. Cependant, elles ont toutefois continué à le faire.

COMMUNE	COTE	PAROISSE	DESCRIPTION		
Aigné	1MI 919 R1		BMS 1663-1708	BMS	 (273 images)
Aigné	1MI 919 R1		BMS 1709-1792	BMS	 (499 images)
Aigné	5Mi 1_5-6		NM 1793-1822 ( mariages an VII-VIII, voir à Lavardin, chef-lieu du canton à cette période )	NM	 (424 images)
Aigné	5Mi 1_7-8		D 1793-1822, N 1823-1852	ND	 (403 images)
Aigné			TD 1793-1892	TD	 (103 images)
Aigné	5Mi 1_9- 10		MD 1823-1852	MD	 (452 images)
Aigné	5Mi 1_11- 13		N 1853-1856, NMD 1857-1859, N 1860-1862, M 1863-1872, 1853-1856, 1860-1862, N 1863-1872, D 1853-1856, 1860-1872	NMD	 (470 images)
Aigné	5Mi 1_14- 16		NMD 1873-1882	NMD	 (255 images)
Aigné	5Mi 1_17- 19		NMD 1883-1892	NMD	 (189 images)
Aigné	5Mi 1_20- 22		NMD 1893-1897	NMD	 (94 images)
Aigné	2E 1/20		N 1893-1902	N	 (98 images)
Aigné	2E 1/21		M 1893-1902	M	 (81 images)
Aigné	2E 1/22		D 1893-1902	D	 (101 images)
Aigné	2E 1/22		D 1893-1902	D	 (101 images)
Aigné			TD 1893-1902	TD	 (10 images)

# Les registres en lignes par département

Comment accéder aux registres en ligne gratuitement ?



<https://www.aupresdenosracines.com/carte-acces-registres-paroissiaux-en-ligne/>

## Registre Eure et Loir

### HISTOIRE DES INDIVIDUS, DES POPULATIONS ET GÉNÉALOGIE

Vous trouverez dans cette rubrique les ressources pour reconstituer notamment la généalogie de vos ancêtres

- ▶ LES REGISTRES PAROISSIAUX ET D'ÉTAT CIVIL
- ▶ LES LISTES DE RECENSEMENT DE LA POPULATION (1836-1946)
- ▶ LES TABLES DES SUCCESSIONS ET ABSENCES (1760-1968)
- ▶ LES REGISTRES MATRICULES DU RECENSEMENT MILITAIRE
- ▶ LES REGISTRES DE FORMALITÉS HYPOTHÉCAIRES
- ▶ LES LISTES ÉLECTORALES
- ▶ LES DOSSIERS D'INTERNÉS DU CAMP DE VOVES
- ▶ ASSOCIATION DES DÉPORTÉS, INTERNÉS, RÉSISTANTS ET PATRIOTES D'EURE-ET-LOIR (1945-1955)

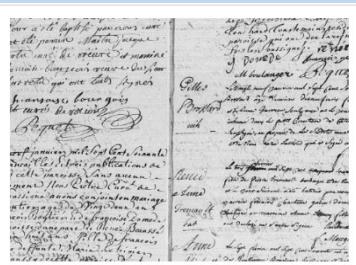
## Archives départementales du Lot

Lien vers le site des [archives départementales du Lot \(département 46\)](#)

### Informations numérisées disponibles sur le site :

- Etat civil du XVIIe siècle à 1922.
- Listes nominatives de recensement 1836-1931.
- Tables des successions et absences de l'Enregistrement.
- Recensement de population 1836-1931.
- Tables des registres matricules : classes 1871-1936.
- Plans du cadastre napoléonien.
- Presse ancienne : Le Journal du Lot : mai 1861 – juin 1944 et L'Echo des gourbis : mars 1915 à mars 1918.
- Inventaires en ligne.

## Registre Sarthe



### Registres paroissiaux et d'état civil

Les registres paroissiaux et d'état civil constituent la base des recherches généalogiques.



### Registres matricules militaires

La totalité des registres matricules des bureaux de recrutement de la Sarthe (Mamers et Le Mans) est accessible en ligne pour les classes 1860 à 1921

### Listes nominatives de recensement de population

Ces listes sont consultables jusqu'en 1946 sur le site Internet et jusqu'en 1968 en salle de lecture.

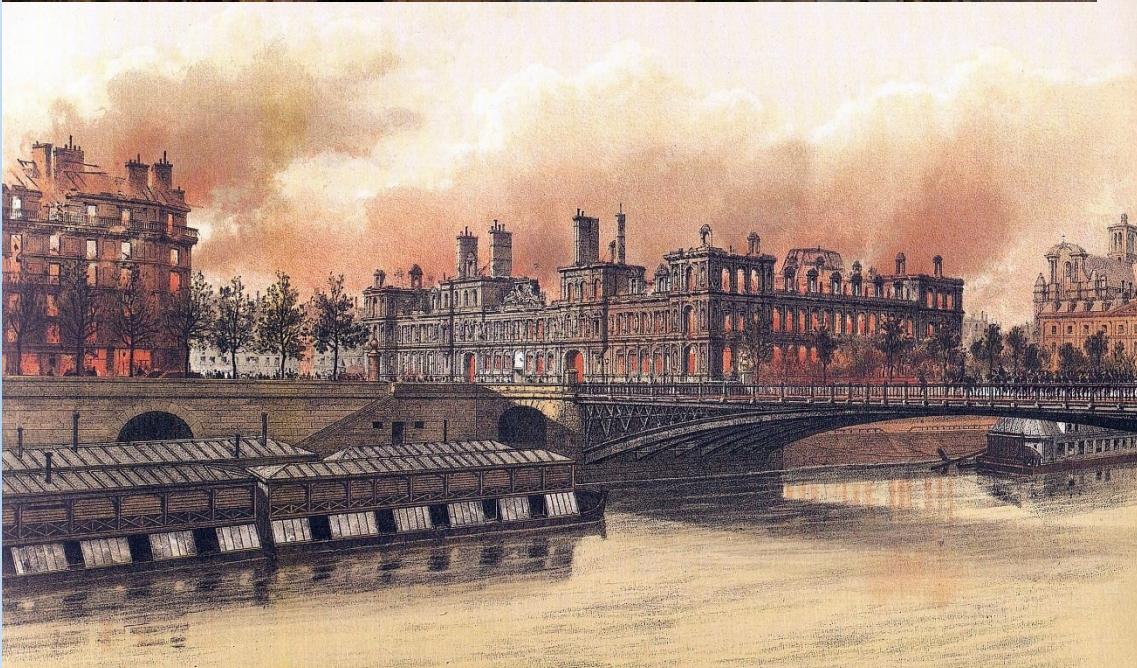


### Tables de l'Enregistrement (sous-série 3 Q)

Tenues par l'administration de l'Enregistrement, les tables thématiques présentent un intérêt majeur pour l'histoire des personnes et des biens

## Registre de Paris

# Les incendies liés à la commune en 1871



- l'Hôtel de ville,
- Le Palais des Tuileries,
- le Palais-Royal,
- le Palais de justice,
- les Archives de la Seine,
- la préfecture de police,
- etc...

l'**Hôtel de ville de Paris** brûlé, le [premier](#) exemplaire de l'état civil et des registres paroissiaux de Paris fut alors anéanti,  
Le lendemain, les communards incendièrent le **Palais de justice**, le [deuxième](#) exemplaire de l'état civil et des registres paroissiaux disparut à son tour.

La création du livret de famille revient à la France, en 1877, à la suite de la destruction totale de l'état civil parisien en 1871.

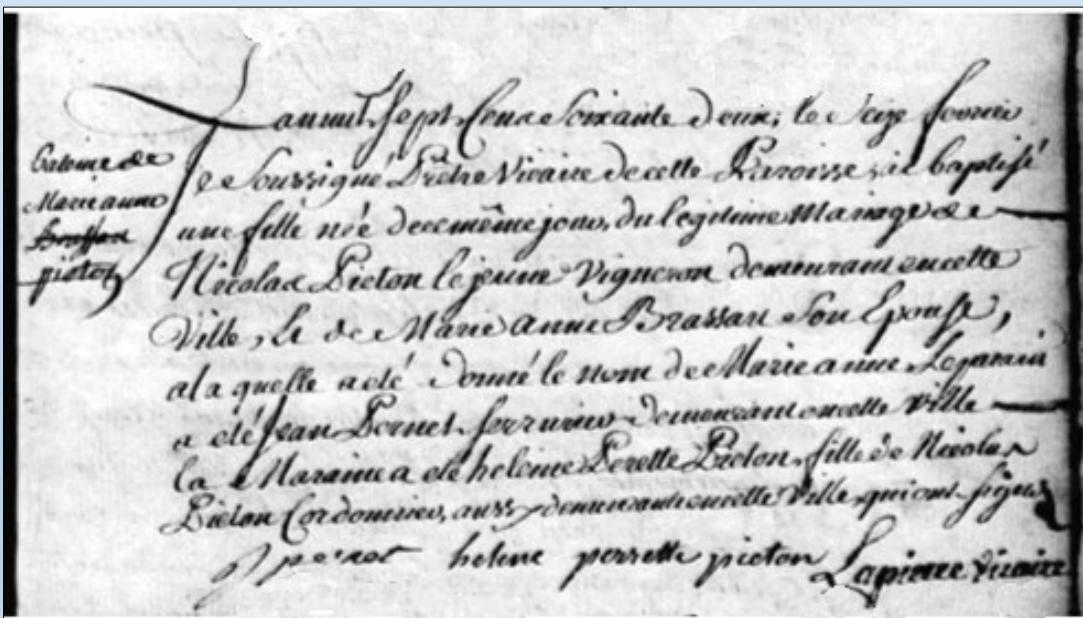
# Les registres en lignes par département

Quelles informations peut-on retrouver sur les actes de baptême, de mariage et de sépulture de nos ancêtres ?

## Acte de baptême

Tout d'abord, les registres paroissiaux nous permettent de retrouver les **actes de baptême** de nos ancêtres.

Par exemple, voici l'acte de baptême d'une ancêtre Marie Anne Piéton, née en 1762 à Vertus (Marne) :



## Un acte de baptême contient les informations suivantes :

- la **date du baptême** : elle a été baptisée le 16 février 1762,
- la **date de la naissance** : elle est « née le même jour »,
- les **noms** et **professions** de ses parents : elle était la fille de Nicolas Piéton « le jeune » qui était vigneron et de Marie Anne Brassart,
- le **prénom** qu'elle a reçu : Marie Anne,
- le **nom de son parrain** : Jean Pernet, serrurier habitant la même ville,
- le **nom de sa marraine** : Hélène Perette Piéton, fille de Nicolas Piéton, cordonnier, habitant la même ville.

# Les registres en lignes par département

Quelles informations peut-on retrouver sur les actes de baptême, de mariage et de sépulture de nos ancêtres ?

## Acte de mariage

Les registres paroissiaux nous permettent également de retrouver les **actes de mariage** de nos ancêtres.

Par exemple, voici l'acte de mariage d'ancêtres Jean François Lenoble et Marguerite Loreaux, qui se sont épousés en 1777, dans la Meuse :



## Un acte de mariage contient les informations suivantes :

- la **date et le lieu du mariage** : le 1er avril 1777, à Thonelle,
- la **publication des bans** du mariage : avant leur mariage, les ancêtres ont fait publier 2 bans, et obtenu la dispense de publication du 3ème ban.
- **L'âge des époux**
- **Le métier des époux** (pas toujours)
- **l'époux et ses parents** : Jean François Lenoble était le fils (majeur) de Simon Lenoble dit l'aîné, manœuvre à Thonelle, et de Françoise Guiot
- **l'épouse et ses parents** : Marguerite Loreaux était la fille (majeure) de Gilles Loreaux, laboureur à Thonelle et de Marie Vigniot
- **les parents et témoins présents** : les pères des deux époux, un oncle et un cousin de l'époux, le frère de l'épouse et un marguillier.

Les bans (de publications), au nombre de 3 si pas de dispense. Souvent on peut lire cette formule dans les mariages: par trois dimanches ou fêtes **consécutifs**. Ils ont lieu dans chaque paroisse des futurs époux. Attention! Le lieu de naissance n'a aucune importance, ce qui compte c'est le lieu de domicile (habituel) au moment du mariage.

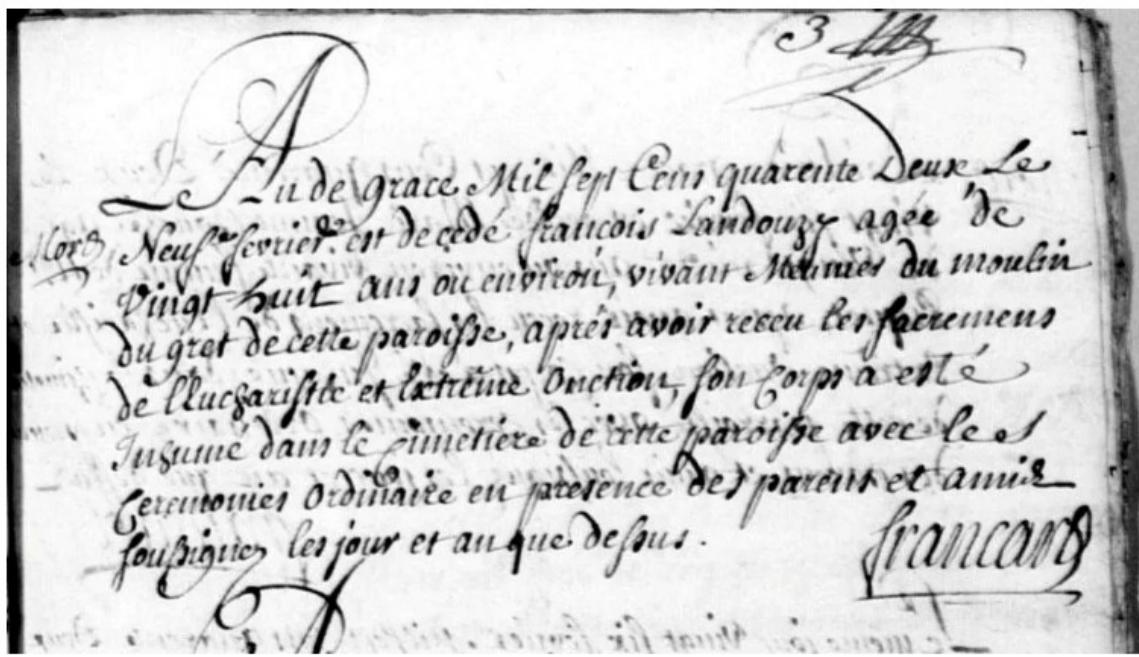
Pour l'utilité, c'est rendre publique l'annonce d'un futur mariage. Cela permet à la population de s'opposer éventuellement à ce mariage (personne déjà mariée etc...)

# Les registres en lignes par département

## Acte de sépulture

Enfin, les registres paroissiaux nous permettent de retrouver les **actes de sépulture** de nos ancêtres.

Par exemple, voici l'acte de sépulture d'un ancêtre François Landouzy, décédé en 1742 dans la Marne :



**Remarque** : Les âges indiqués dans les actes de sépulture sont souvent très approximatifs, en particulier pour les personnes âgées. Un défunt dit « âge de 80 ans et environ » peut très bien n'avoir que 65 ans.

**Un acte de sépulture indique généralement :**

- le **nom du défunt**,
- les **dates de décès et d'inhumation** : il est décédé le 9 février 1742 et a été inhumé le jour même.
- l'**âge du défunt** : il était âgé de 28 ans « ou environ » (c'était bien son âge),
- sa **profession** et son **domicile** : il était meunier dans le Moulin du Gret, dans la paroisse,
- les **sacrements** qu'il a reçus avant de mourir : il a reçu les sacrements d'Eucharistie et extrême onction,
- son **lieu d'inhumation** : il a été inhumé dans le cimetière de la paroisse « avec les cérémonies ordinaires »,
- les **témoins** : ici, il est indiqué que des parents et amis étaient présents mais ils ne sont pas nommés.

**Les actes de sépulture peuvent également indiquer :**

- le **nom des parents** du défunt, quand il s'agit d'un enfant,
- le **nom du conjoint**, mais ce n'est pas systématique,
- la **cause du décès**, en particulier quand il s'agit d'une mort accidentelle qui a empêché d'administrer les derniers sacrements.

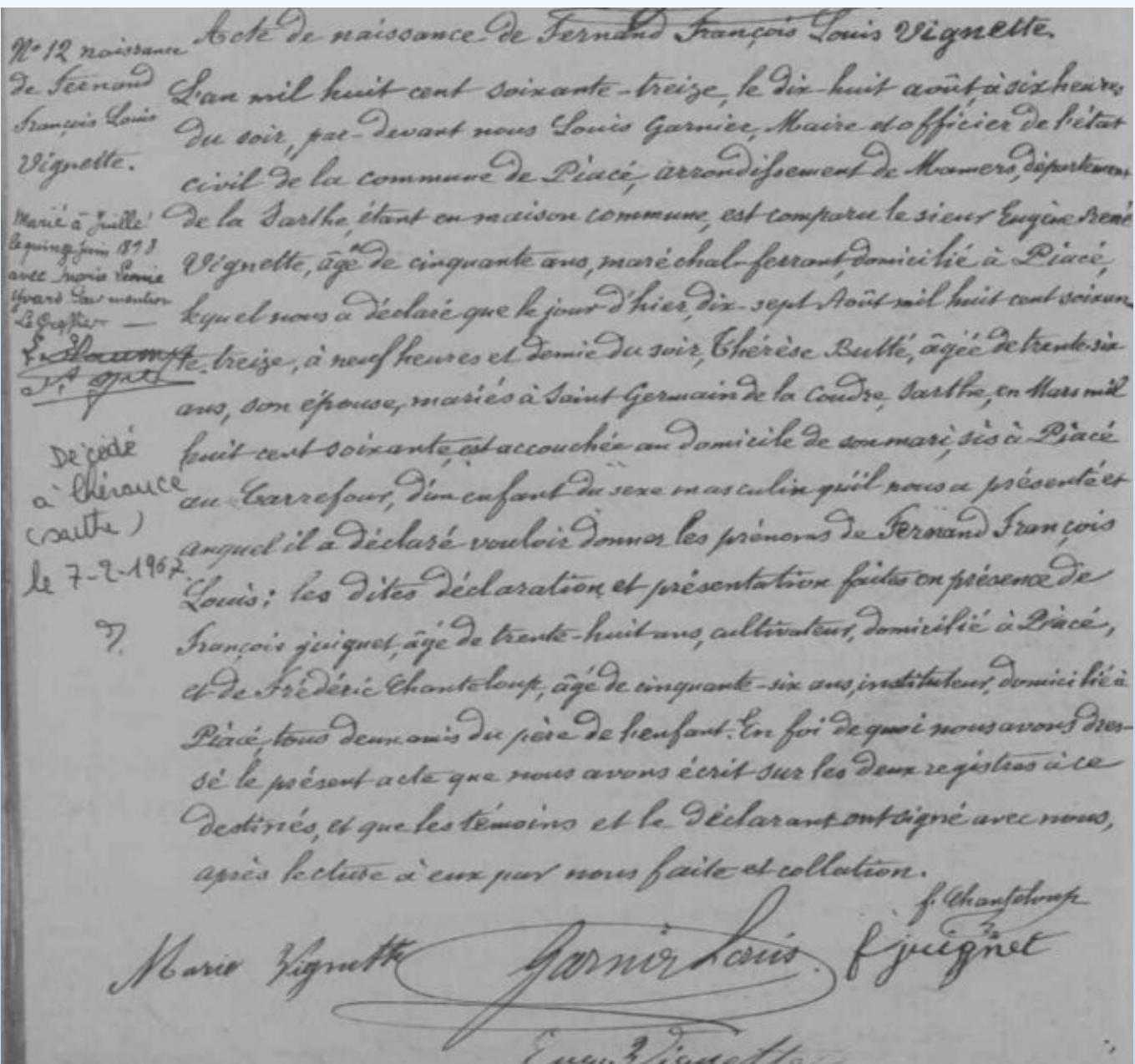
# Mentions marginales

## Loi du 17 août 1897 – Naissance des mentions marginales modernes.

C'est cette loi qui rend obligatoire l'inscription de certaines informations en marge des actes d'état civil, notamment :

- Mariage
- Divorce
- Décès
- Reconnaissance d'un enfant

Objectif : centraliser et fiabiliser les informations sur une personne dans son acte de naissance.



# Les registres en lignes Tables décennales

**Les tables décennales** (familièrement dénommées “T.D.”) résument le contenu des registres d'état civil (naissances, mariages et décès, divorces, reconnaissances d'enfants).

Elles sont établies par **tranches de dix ans**, en fusionnant toutes les années. Les tables décennales ont été créées par l'Administration Révolutionnaire en 1793. Très lacunaires pour la première période 1793/1802, elles sont consultables **partout dès 1803**.

Burlant	Louis Joseph	D <sup>a</sup>	8	Septembre	1921
Burle	Paul Victor		6	Novembre	1920
Burlereaux	Emile André		20	Octobre	1917
Burlion	Manuel Lévin		10	juillet	1920
Burlot	Jean Auguste Marie		17	Janvier	1914
Burlot	Charles Auguste		8	Août	1914
Burlot	Henriette Alice Georgette		26	Août	1914
Burlot					

Comme vous avez pu le voir précédemment, à partir de 1792, nous retrouvons les actes d'états-civils mais ceux qui sont répertoriés entre 1793 et 1805, sont aux dates du calendrier républicain comme ci-dessous :

## NMD

Châteaudun	Hôtel-Dieu	novembre - décembre 1792	Naissances,Décès
Châteaudun		1793 - an II	Naissances,Mariages,Décès
Châteaudun		an III	Naissances,Mariages,Décès
Châteaudun		an IV	Naissances,Mariages,Décès
Châteaudun		an V	Naissances,Mariages,Décès
Châteaudun		an VI	Naissances,Mariages,Décès
Châteaudun		an VII	Naissances,Mariages,Décès
Châteaudun		an VIII	Naissances,Mariages,Décès
Châteaudun		an IX	Naissances,Mariages,Décès

## Voyons un peu les mois du calendrier révolutionnaire

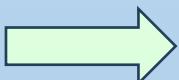
Dans le calendrier révolutionnaire, l'année était divisée en 12 mois, dont les noms étaient basés sur les saisons :

- Pour l'automne, 3 mois finissant en **-aire** : Vendémiaire, Brumaire et Frimaire.
- Pour l'hiver, 3 mois finissant en **-ôse** : Nivôse, Pluviôse et Ventôse.
- Pour le printemps, 3 mois finissant en **-al** : Germinal, Floréal et Prairial.
- Pour l'été, 3 mois finissant en **-dor** : Messidor, Thermidor et Fructidor.

### Conversion Calendrier Républicain

Dans la Rome antique, le calendrier lunaire était composé de dix mois et de 355 jours. L'année commençait en mars. **1<sup>er</sup> mars. 8bre** par exemple ne désigne pas août mais **Octobre**. Dans ce dernier mois, il y a Octo qui signifie 8 comme dans octogénaire.

Septembre	7bre
Octobre	8bre
Novembre	9bre
Décembre	10bre ou Xbre



8	Armym	albem	31 vront
9	Antoine	Pierre René	18 8 <sup>bre</sup>
10	August	Jules Pierre	6 xbre
11	Oubriin	Pierre Auguste	23 xbre
12	Amable	Désiré (galle)	9 juvier
13	(Anne)	Mariophine	20 juvier

# Les recensements

Pour la plupart des communes, les recensements les plus anciens que l'on peut consulter sont ceux de **1826** ou exceptionnellement comme celui-ci en 1795.

Avec le recensement, nous sommes capable de reconstituer une famille à partir d'une date donnée.

AIGNE

# Liste de dénombrement de population

An IV

1795

Canton de F. 1: Lavardin		La Bleau. Contenant Les noms age, etat ou professions de tous les habitans de Chaque Commune de Ce Canton au datus de d'apres Et le Environs de la loi des 10. vendem. an 8		
Nom, prénom, et prénoms, &	age		et tel, ou profession.	
Surnoms		Abusif		Numero
René Pourot,	40 ans.	Cultivateur	1	
Daniel Pourot	43 ans	idem	2	
René Pourot,	13 ans	idem	3	
René Guyard	25 ans	Domestique	4	
François Pourot,	46 ans	Domestique	5	
Jeanne Félix,	21 ans	Domestique	6	
Louis Puel,	20 ans,	Domestique	7	
Marien Lavareau	32 ans	Domestique	8	
René Le Breis,	25 ans	Cultivateur	9	
Marié Bordin,	30 ans	idem	10	
Etienne Bordin	63 ans	Cultivateur	11	
Julien Du Port,	53 ans	Cultivateur	12	
Marié Samois,	52 ans	idem ..	13	
Edouard Bontard	45 ans	Cultivateur	14	
René, jacque Bontard	22 ans	Cultivateur	15	
Etienne Bontard	21 ans	idem	16	
René, valiot	16 ans	domestique	17	
François Ouvrour	17 ans	Domestique	18	
Julien Girard,	38 ans	Cultivateur	19	
Jacques Vincent	32 ans	domestique	20	
Françoise Baudier	27 ans	Cultivateur	21	
Julien, Gonette	18 ans	domestique	22	
Marien Le tenuer	38 ans	Cultivateur	23	

1906

		Vignette	Fernande	1873	Diaci	f	châmenage	journées
		Yvad	Marie	1878	Doucelles	f	l'épouse	prof
1	1	Vignette	Marie	1899	Guille	f	célibataire	prof
1	6	Vignette	Thérèse	1901	Germann	f	ref	ref
		Vignette	Eugène	1903	R	f	ref	ref
		Vignette	Augustine	1901	RE	ref	ref	ref

1921

Le Berthotier		Vignette	Renard	1843	Pied	20	chef	Cultivateur	Patron
1	1	1	Vignette	Renard	1843	Pied	20	chef	
		2	Vignette	Marie	1878	Gouelle	5-	femme	Cultivateur
		3	Vignette	Elisee	1901	Saperwey	5-	enfant	Vignette
		4	Vignette	Fernand	1903	20	20	cultivat.	2-
		5	Vignette	Augustine	1905	20	20	cultivat.	2-
		6	Vignette	Georges	1913	20	20	S. P.	
		7	Vignette	Raymond	1920	20	20	petit-fils	S. D.

# Les recensements

Le recensement est classé par rue ou lieu-dit donc l'information du nom de la rue de vos ancêtres peut se retrouver sur leurs actes d'état civil ce qui sera beaucoup plus facile à retrouver pour les grandes villes,

## Les informations des recensements de population

Les recensements ont bien sûr évolué au fil des ans. Néanmoins, lors de la consultation de recensements de population, on retrouve à peu près toujours les mêmes informations pour chaque individu :

- Le nom et le prénom,
  - La profession,
  - La relation avec le chef de famille (femme, enfant, etc.),
  - Le statut marital (célibataire, marié, etc.),
  - L'âge (ou la date de naissance).
- 
- À partir de 1851, l'adresse précise est indiquée.
  - Dans la colonne « Professions », les abréviations *sp* indiquent que l'ancêtre est « sans profession ». Il se peut également que la case soit laissée vide.

Nom de la rue	Numéro	Nom	Prénom	Année de naissance	Lieu de naissance	Nationalité	Situation familiale	Profession	Employeur
Rempart	3 - 981	Vannier	Georges	1868	Auze	Fr	Couf	agriculteur	

# Matricule Militaire

Nom : <i>Garnier</i>	Numéro matricule du recrutement : { 88
Prénoms : <i>Féital Joseph Victor</i> Surnom :	Classe de mobilisation :
ÉTAT CIVIL.	
Né le <u>12 avril 1872</u> , à <u>Monvoilliers</u> , canton d' <u>Orion</u> , département d' <u>Eure et Loir</u> , résidant à <u>St Eman</u> , canton d' <u>Thiers</u> , département d' <u>Eure et Loir</u> , profession de <u>charpentier de l'abattoir</u> fils d' <u>jean Pierre Victor Guérard</u> et de <u>Gabrielle Louise</u> , domiciliés à <u>St Eman</u> , canton d' <u>Thiers</u> , département d' <u>Eure et Loir</u>	
N° <u>88</u> de tirage dans le canton d' <u>Thiers</u>	SIGNEALMENT.
Cheveux <u>bruns</u> , sourcils <u>bruns</u> , yeux <u>rouges</u> , front <u>bas</u> , nez <u>ordinaire</u> , bouche <u>grande</u> , menton <u>fort</u> , visage <u>ovale</u> . Taille : 1 m. 64 cent. Taille rectifiée : 1 m. cent.	
MARQUES PARTICULIÈRES :	
Degré d'instruction : { générale (1). <u>3</u> militaire (2). _____	
<i>(102<sup>e</sup> régiment d'infanterie du corps)</i>	
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS. (Indiquer la nature des dispenses, avertissements, etc.)	
<i>Bon Dispense, unique de veuve</i>	
Compris dans la <u>2<sup>e</sup></u> partie de la liste du recrutement cantonal ( <u>2<sup>e</sup></u> portion).	
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES. (Campagnes, blessures, actions d'éclat, décosations, etc.)	
<i>Parti le 11 novembre 1893 pour le 102<sup>e</sup> régiment d'infanterie Arrivé aux corps à résidat de 2<sup>e</sup> dudit régiment, N<sup>o</sup> M<sup>o</sup> 4111. Envoyé en congé le 30 septembre 1894.</i>	

et les jeunes gens sont affectés (3).

Les degrés sont les suivants :

- 0 : pour le jeune homme qui ne sait ni lire, ni écrire
- 1 : pour le jeune homme qui sait seulement lire
- 2 : pour le jeune homme qui sait lire et écrire
- 3 : pour le jeune homme qui sait lire et écrire & compter (instruction primaire)
- 4 : pour celui qui a obtenu le brevet de l'enseignement primaire
- 5 : pour les bacheliers, licenciés

# Généalogie PORTUGAL

[Généalogie au Portugal Genewiki](#)

[Généalogie au Portugal Geneanet](#)

[Généalogie au Portugal FILAE](#)

